

Արեւմտեան Հայաստանի Հանրապետութեան Ասիական Կոնգրեսը

Nos Ancêtres, les Arméniens !

Lorsqu'en mai 1915 trois Etats, la France, la Grande-Bretagne et la Russie tiennent pour responsable le gouvernement turc de commettre **de nouveaux crimes contre l'humanité et la civilisation par la Turquie en Arménie**¹, ces Etats rappellent au monde entier que le crime de génocide perpétré contre le peuple arménien n'a pas débuté en 1915, comme la propagande négationniste voudrait bien le faire croire, mais bien avant, c'est-à-dire en 1894 par les massacres de Sassoun.

L'intention criminelle repose ici sur le fait indéniable que trois gouvernements successifs ont appliqué une politique génocidaire identique, c'est-à-dire la destruction physique d'une nation autochtone qui a plusieurs milliers d'années d'existence et, la spoliation non seulement de ses biens matériels et spirituels mais aussi de l'anéantissement ou de l'appropriation illicite de son histoire, de ses traditions, de ses expressions culturelles, de ses ressources génétiques, de ses savoirs traditionnels en un mot de sa **Civilisation**.

Selon la définition, le terme « **négationnisme** » est un néologisme créé en 1987 par l'historien Henry Rousso pour désigner le fait de contester la réalité du génocide mis en œuvre contre les Juifs. Par extension, le terme est régulièrement employé pour désigner la négation, la contestation ou la minimisation d'autres faits historiques qu'on pourrait aussi qualifier de crimes contre l'humanité,

Par extension aussi, nous pouvons préciser que falsifier l'histoire d'une nation autochtone, au point de mettre en doute voire de contester son autochtonie, dont l'objet criminel reviendrait à lui couper les racines existentielles qui fondent sa civilisation dans le temps, est un fait négationniste.

L'autochtonie de la nation arménienne d'Arménie Occidentale est défendue dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies par le Conseil National d'Arménie Occidentale et l'Assemblée des Arméniens d'Arménie Occidentale depuis 2006. Ces deux structures font l'objet de

¹ http://www.western-armenia.eu/stat.gov.wa/fr/2013/MEMORANDUM_DELEGATION_ARMENIE_OCCIDENTALE-11.05.2013-Partie_1.pdf

plusieurs accréditations qui ont permis de participer avec d'autres experts à l'élaboration de la Déclaration sur les Droits des Peuples Autochtones le 13 septembre 2007.

Ce travail unique pour les Arméniens survivants du génocide a transformé la donne politique au niveau international au point où les Arméniens sont admis par tous comme une nation autochtone de haute civilisation.

Nous pouvons rappeler ce premier mémoire², en direction de la Conférence Mondiale sur les peuples Autochtones en 2014 qui positionne la civilisation Hay (arménienne) à l'époque sumérienne.

Ce premier mémoire a été appuyé par un second mémoire³ afin de réaffirmer la situation politico-juridique des Arméniens d'Arménie Occidentale.

Nous pouvons penser que les fondements ainsi figés, les Arméniens d'Arménie Occidentale pourraient s'employer à travailler sur le principe de reconstitution nationale post-génocidaire, avec l'émergence d'une gouvernance qui taille dans le marbre les droits à l'existence d'un peuple.

Nous avons pu constater que les choses ne vont pas être aussi simple.

L'appropriation illicite des biens et du patrimoine arménien se poursuit, c'est le cas de la forteresse de Diyarbakir⁴ qui, a fait l'objet d'une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO sur la demande de la Turquie c'est-à-dire sur la demande de l'Etat recéleur du bien sans jamais avoir consulté les autorités d'Arménie Occidentale, les réels détenteurs des droits collectifs et patrimoniaux du peuple arménien et de son patrimoine.

Mais « **la cerise sur le gâteau** », cette année, si nous pouvons nommer les choses de cette façon, revient à **l'exposition « Kalfayan » de Genève** ;

Cette exposition se situe tout d'abord à proximité de l'Organisation des Nations Unies, c'est-à-dire là où les Arméniens d'Arménie Occidentale défendent leurs droits à l'autochtonie.

Ensuite, cette exposition a choisi comme titre « Sur le chemin de la mémoire », on s'attend donc dans un esprit de cohérence historique et d'unicité dans le combat contre la négation, d'une exposition venant renforcer les droits à l'existence des Arméniens autochtones en Arménie Occidentale.

Ce sera à la lecture d'une présentation historique par l'auteur même de l'exposition Monsieur Roupén KALFAYAN⁵ que nous découvrons l'impensable.

² http://www.western-armenia.eu/stat.gov.wa/fr/2013/MEMORANDUM_DELEGATION_ARMENIE_OCCIDENTALE-11.05.2013-Partie_1.pdf

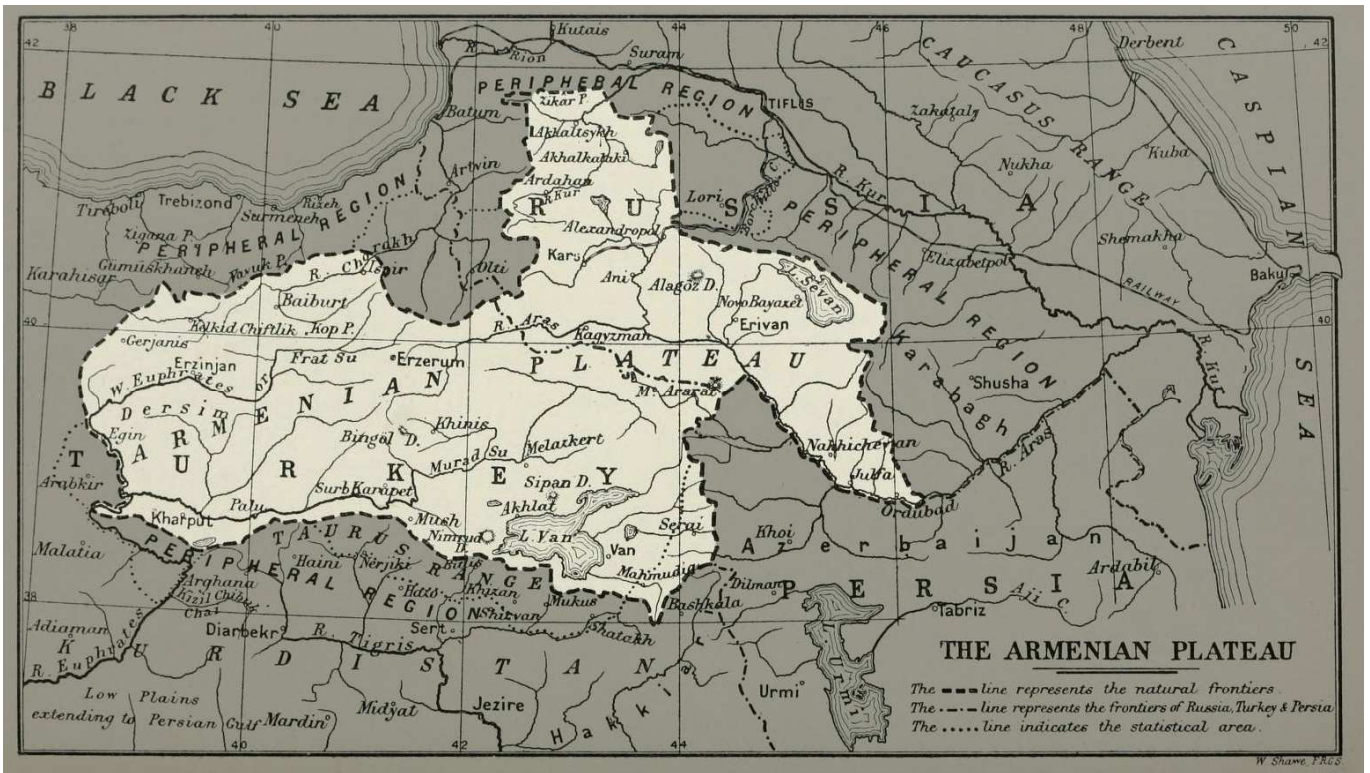
³ http://www.western-armenia.eu/stat.gov.wa/fr/2013/MEMORANDUM_DELEGATION_ARMENIE_OCCIDENTALE-11.05.2013-Partie_2.pdf

⁴ <http://westernarmeniatv.com/fr/official/francais-forteresse-de-diyarbakir/>

⁵ <http://www.festivalagape.org/wp-content/uploads/2014/12/DP-Arm%C3%A9nie-v4.pdf>

Dans sa présentation, l'auteur prétend que ses œuvres d'art proviennent des régions dures et montagneuses du plateau anatolien, désormais hors des frontières arméniennes.

Sur le plan géographique, on a voulu rappeler par cette carte, le centre naturel du haut-plateau arménien d'une superficie de près de 400.000 km² et les régions périphériques selon Lynch (1901).



Mais la surprise se trouve à Rome sur les murs de la Basilique de Constantine



Voici Rome au VIIIème siècle av. JC, à sa fondation



La République Romaine, après les Guerres puniques, en 146 av. J.-C.



Nous pouvons déjà constater sur cette seconde carte, la situation de l'Arménie comprenant les trois grands lacs Van, Sevan, et Ourmia relative à l'évolution de l'Empire romain.

L'Empire romain, à la mort d'Auguste, en 14 apr. J.-C.



Sur cette dernière carte, nous constatons nettement la situation de l'Arménie occupée par l'Empire romain.



Que reste t'il du plateau anatolien ? La NATOLIE ou ANATOLIE, (Géog. anc.) on l'appelloit anciennement l'Asie-mineure, grande presqu'île qui s'avance entre la mer Méditerranée & la mer noire, jusqu'à l'Archipel & la mer de Marmara⁶.

Comme nous pouvons le constater sur cette carte (ci-dessous) datant de 1743, l'Asie mineure est divisée en trois grandes régions, la Phrygie à l'Ouest, la Cappadoce au centre et l'Arménie à l'Est.

⁶ http://portail.atilf.fr/cgi-bin/getobject_?a.80:187./var/artfla/encyclopedie/textdata/IMAGE/



Dans un second temps, l'auteur parle des frontières arméniennes, sans tenir compte des actes juridiques en vigueur, il sera important de préciser que les frontières de l'Arménie (Occidentale) ont été actées par une sentence arbitrale sous le sceau officiel des Etats-Unis d'Amérique par le Président W. Wilson.⁷

Sur la base du traité international de Paix de Sèvres, l'Article 89 précise que La Turquie et l'Arménie ainsi que les autres Hautes Parties contractantes conviennent de soumettre à l'arbitrage du Président des Etats-Unis d'Amérique la détermination de la frontière entre la Turquie et l'Arménie dans les vilayets d'Erzeroum, Trébizonde, Van et Bitlis et d'accepter sa décision, ainsi que toutes dispositions qu'il pourra prescrire relativement à l'accès à la mer de l'Arménie et la démilitarisation de tout territoire turc adjacent.

Nous reviendrons particulièrement sur la question de la ratification du Traité de Sèvres qui n'a jamais fait l'objet d'une explication.

⁷ http://www.western-armenia.eu/WANC/Armenie-Occidentale/dossiers/traite/traite_de_sevres.pdf



L'auteur rappelle aussi que l'Arménie « historique », dont les frontières sont très différentes de celles du pays l'actuel, s'étendaient de manière extensive sur les hauts plateaux, ensermées par les massifs du Caucase au nord et du Taurus au sud. Aujourd'hui, Erevan est la capitale de la République d'Arménie (Orientale) qui, après la dissolution de l'Union soviétique en 1991, se proclama république indépendante.

CHAPITRE III.

I. L'origine ethnique de la nation arménienne. Cette origine n'est pas phrygienne. — II. Les caractères ethnographiques des populations arméniennes. Les caractères craniologiques des Arméniens. Les noms propres collectifs ethniques, géographiques et des personnes; l'idiome en général; religion; tradition historique. — III. Unité ethnographique, linguistique et religieuse.

I. Si la recherche de l'origine particulière d'une nation est en elle-même un sujet difficile, la question présenterait de grandes difficultés si nous nous proposons de rechercher les circonstances de l'origine ethnique de la nation arménienne et de déterminer par le nom son fondateur ou héros patriarcal; car, les âges primitifs du genre humain aussi bien que ceux de chaque nation sont enveloppés de ténèbres profondes; une obscurité impénétrable les soustrait bien décidément à nos yeux. Races et peuples, dès leur première enfance et même lors de leur jeunesse dépourvue de sérieux et de pensées disciplinées, étaient incapables de penser et de parler de leurs parents et de leurs ancêtres d'une façon proportionnée à leurs réels mérites et à la position qu'ils occupaient réellement au sein de la société où ils s'étaient trouvés. Quelques nations, dans leur activité enfantine ou bien dans leur juvénile imagination, crurent en savoir long au sujet de leurs ancêtres primitifs; une connaissance, qui unissait le plaisant à l'héroïque et joignait ensemble le fabuleux et l'impossible.

La nation arménienne n'eut point, pareille en cela à d'autres nations, une tradition qui soit arrivée jusqu'à nous, ayant eu sa naissance au sein même de la nation, tradition fondée sur des récits mythologiques ou légendaires et surtout basée sur des données réellement historiques, d'où nous nous croyions en état de connaître exactement, selon cette même tradition nationale, quel était et quel nom portait le fondateur ou le héros patriarcal de la nation, qui, sous l'un de ces deux titres, ait été réellement connu dès les temps les plus reculés. Nous sommes à même de reconnaître aujourd'hui que le héros Hâyk, ce prétendu fondateur et éponyme de la nation arménienne, n'était autre que l'Uas ou plus exactement le Huas¹), dieu des vents et des orages

¹ A prononcer 'Ouas ou Houas.

des populations de Nairi-Ourartou¹), dont les habitants étaient les ancêtres authentiques des Arméniens du moyen âge, un âge où le héros Hâyk fut créé, par Moïse de Khorène, ancêtre patriarcal et fondateur de la nation. On ne saurait non plus accepter la pensée incongrue d'un écrivain, comme quoi une poignée d'hommes ayant quitté Babylone en compagnie d'un nommé Hâyk, s'étaient rendus en Arménie et s'étaient emparés d'un pays déjà habité et fort, et que Hâyk, le soi-disant chef de ces émigrés, ait pris la place de l'ancêtre patriarcal des populations de l'Arménie. Cet écrivain, nommé Moïse de Khorène, réputé historien d'Arménie, voulut rapporter des faits « conformément à son propre plaisir, et non pas d'après la réalité des choses »²).

— Ceci dit, nous devons y ajouter qu'il faut rejeter aussi l'opinion de ceux qui prétendent que l'origine de la nation arménienne était phrygienne. Il est vrai qu'Hérodote (VII, 73) écrivait que « les Arméniens étaient une colonie des Phrygiens ». Comme l'on connaît, l'idiome parlé par les Arméniens avait des rapports stricts avec celui des Phrygiens; il est donc probable que l'avis du père de l'histoire n'était que le résultat d'une simple comparaison des deux idiomes entre eux, sans aucun égard à la réalité et à la tradition historiques. En effet, nous voyons que l'idiome ourartique, c'est-à-dire l'arménien primitif, est composé, dans la proportion d'un peu moins que la moitié, de mots grecs. D'un autre côté, si Hérodote connaissait l'existence des éléments grecs dans l'idiome phrygien, comme il y a lieu de l'admettre, Platon ne l'ignorait pas non plus³); « et, suivant les dernières recherches, la langue arménienne paraît même avoir été la mère de l'idiome phrygien; elle est mani-

¹ Plus exactement de la population du district d'Uaina; mais cette divinité était officiellement reconnue par les rois d'Ourartou. Nous en parlerons longuement dans la partie mythologique. ² M. de Khorène, I, 22. — Par rapport à l'origine aryenne de la nation arménienne voy. Neumann, dans la *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, I, p. 242; Petermann, dans Ritter, *Erdkunde*, X, p. 549 et suiv.; Gosche, *De ariana linguae gentisque armeniacae indole*, 1847; Windischmann, *Ueber die Grundlage des Armenischen im Arischen Sprachstamme*, dans les Mémoires de l'Académie roy. de Bavière, t. IV, 2^e part., p. 749^e et suiv.^e ³ Voy. Platon, *Cratylus*, 410 a, édit. F. Didot, 1856, t. I, p. 302 (XXV). Voy. les mots phrygiens dans Bochart, t. I, col. 1161 et les suiv., et dans Jablonski, *Opuscula*, Lugduni Batavorum, 1809, t. III, p. 63 et les suiv.

festement parente de l'idiome grec, ce qui nous rappelle la fable d'après laquelle les Arméniens tiraient leur origine de la Thessalie »¹). Continuant notre discours sur les Phrygiens, d'après les savants modernes, « ce qui nous reste de leur langue, forme le membre intermédiaire entre les Grecs et les anciens Aryens. Ils nommaient leur Zéus Bagaios (anc. pers. *baga* = dieu)²) ou Sabazios³), d'un mot qui, en même temps qu'il signifie 'vénérer', est commun à l'hindou et au grec »⁴). Cependant, pareil rapport ne milite en aucune façon en faveur des Phrygiens dans la question qui nous occupe. Quoique d'après l'histoire « les Phrygiens, parmi les nations connues des occidentaux, sont considérés comme la plus grande et la plus ancienne nation et comme un peuple autochtone primitif dans les demeures asiatiques de leurs tribus »⁵), toutefois cette qualité de « peuple autochtone » (qui n'en était pas un), devait avoir un commencement, avant lequel la nation phrygienne avait émigré d'une contrée située plus à l'est et s'était ensuite établie dans l'Asie-Mineure. La science historique s'est aujourd'hui fixée à cette maxime que « les grandes migrations partirent d'est se dirigeant vers ouest »⁶). D'après certains témoignages historiques, les Phrygiens, dans les temps primitifs et sous leur roi Midas, passèrent d'Asie en

¹ O. Abel, *Makedonien*, p. 45; voy. *ibid.* Schröder, à la note 5; voy. aussi la note 6. ² A Nâiri, on adorait dans la ville de Mouşaşir (le Moks du moyen âge) la déesse *Bagbartoum* ou *Bagbartou*, (= Déesse-des victoires), épouse de *Ḫaldis*, le dieu suprême, mentionnée par Sargon dans sa *Lettre au dieu Assour* (l. 385), dans sa *Grande-Inscription du palais de Khorsabad* (l. 76) et dans sa *Stèle de Larnaka* (l. 40). Sargon mentionne aussi, dans ses *Annales* (l. 57), dans la *Grande-Inscr. du palais de Khorsabad* (l. 49) et dans les *Annales de la XIV^e sale* dudit palais (l. 47), le roitelet du district d'Oumildis, nommé *Bagdatti* (= Dieudonné). Ainsi, le mot *Bag* était commun aux peuples de Nâiri et de Phrygie. En arménien classique *bag-în* signifie 'autel, temple', et *bag-n-a-sêr* 'qui-aime-l'idole'. ³ Le roi d'Ourartou Ispouinis et Minuas I^{er} reconnaissaient un dieu nommé *Sebitus* (= vénéré, vénérable) que nous identifions à Bacchus. Voy. dans la partie mythologique. Les termes « Sabazios » et « Sebitus » aboutissent à un même sens. ⁴ E. Curtius, *Griechische Geschichte*, 6^e édit., t. I, p. 66. Lassen, *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. X, p. 369 et suiv. Leake, *Asia Minor*, p. 22. — Il serait utile de dire ici que, de même que l'Ourartou eut des rois qui s'appelaient Argistis, un nom ou mot grec, de même « dans les monuments phrygiens de Doganlou figure l'appellation ou le nom propre d'homme 'Argastis'. *Pauli's Real Encyclopedia*, vol. V, p. 1570. — En grec le mot ἀργιστής signifie 'blanc, d'une blancheur éclatante'. ⁵ E. Curtius, *ibid.*, p. 31.

⁶ Voy. H. Kiepert, *Lehrbuch der alten Geographie*, 1878, p. 106.

Europe ¹). Ce mouvement, qui était conforme à la règle générale, n'était que particulier; mais, aux yeux d'un historien critique, il est très significatif; car c'était une continuation de la première migration d'est en ouest.

La tradition et l'histoire nationales arméniennes nous rapportent que, par suite de conquêtes ou de révolutions politiques, de fortes colonies assyriennes s'étaient établies au sud-ouest de l'Arménie; des colonies médiques s'étaient installées dans le sud-est du même pays; des races scythiques s'étaient établies au nord-est du territoire national; mais elles ignorent absolument que du côté d'ouest les Phrygiens, ou n'importe quel autre peuple de l'Asie-Mineure, à la suite d'une conquête ou bien d'une infiltration silencieuse et continue, fussent entrés en Arménie et s'y fussent établis définitivement; elles l'ignorent justement, parce que pareil événement ne se produisit jamais.

Ici nous devons reproduire les considérations d'un écrivain d'une autorité incontestée; il nous dit: « Nous voyons chez Hérodote aussi bien que chez d'autres écrivains que l'ordre dans les rapports de différentes races est mis sens dessus dessous, parce que les anciens Phrygiens se trouvaient aussi bien en Europe qu'en Asie, et peut-être quelques petites tribus phrygiennes sont retournées en Asie à une époque relativement postérieure. Ainsi, on a cherché en Europe le séjour primitif de cette nation, et de là on a transporté les Phrygiens en Asie par une colonisation très ancienne. Hérodote (VII, 73) dit seulement que ' d'après la légende macédonienne, les Phrygiens habitaient la Macédoine, et c'est de là qu'ils émigrèrent en Asie '. Hérodote ne dit rien de leur patrie primitive. Ce furent d'abord les écrivains de basses époques qui songèrent à leur donner une origine européenne ²), et ils en conclurent à une origine primitive thracique des Phrygiens ³). Induits en erreur par l'idée que les Phrygiens avaient émigré d'occident, les anciens, dont Hérodote (VII, 73) faisait nombre, firent procéder des Phrygiens les Arméniens, parents des Phrygiens, tandis qu'ils devaient faire

¹ Nicand. *Georg. II ap. Athen.* XV, 31, p. 683, v. 11-13; Lycophr. 1397-1408; Euphor. *ap. Schol. Clem. Alex.* p. 9 C. (Deimling). ² Xanthus *ap. Strabon*, XIV, v, 29. Voy. aussi Arrien *ap. Eustathe*, article au vers 322, dans les *Geogr. gr. min.*, édit. Müller-Didot, t. II, p. 274. ³ Voy. Strabon, VII, III, 2, et le fragm. 25 à la page 330; X, III, 16. XII, IV, 4, édit. F. Didot.

le contraire. O. Abel dit ¹⁾: ' Cette façon de mettre l'ordre des races sens dessus dessous se rencontre même chez les Grecs. Dans le cas en question, la chose est évidente; tandis que les Arméniens, qui habitaient un pays éloigné, étaient peu connus et paraissaient n'avoir aucune signification, les Phrygiens, par leur ancienneté, à cause de la puissance dont ils avaient joui autrefois et par leurs rites et cérémonies religieuses, constituaient une nation renommée. L'idée de l'immigration occidentale thracique des Phrygiens étant survenue, le vrai rapport fut d'autant bouleversé et altéré '. Il est évident que tout cela est éloigné du récit simple et uni d'Hérodote, bien qu'il ne faudrait pas nier que c'est ce récit même qui fut la cause première des conséquences erronées susdites et des manières de dire susmentionnées, dénuées de fondement ²⁾. Disons ici de notre côté que ce fut particulièrement Xante de Lydie ³⁾ qui, en fait de ces altérations de rapports, avait attaché le grelot; en effet, il fut le premier à dire que les Phrygiens avaient passé d'Europe en Asie *après la guerre de Troie* ⁴⁾. Ce passage était, sans aucun doute, le retour d'une petite partie dudit peuple dans sa patrie primitive ⁵⁾; car, d'après Homère (*Iliade*, II, 862-863. III, 184-187. X, 428-431), à l'époque de la guerre de Troie il y avait des Phrygiens en Asie, qui étaient les alliés des Troyens ⁶⁾. De plus, déjà du temps d'Hercule, c'est-à-dire un siècle avant la guerre de Troie, une tribu phrygienne, nommée Bébryciens, se trouvait sur les bords occidentaux d'Asie du Pont-Euxin, et était voisine des Mariandyniens, à l'ouest d'Héraclée. Tandis que les Bébryciens faisaient la guerre aux Mariandyniens pour la possession du pays, ils furent vaincus à cause du secours qu'Hercule avait prêté à leurs adversaires ⁷⁾. Tout esprit dégagé de préjugés doit donc admettre la conclusion d'O. Abel, le savant allemand, qui nous dit: « Les Phrygiens étaient un peuple qui, dès les temps les plus reculés, s'était établi dans l'Asie-Mineure....,

¹ *Makedonien*, p. 42 et suiv. ² Deimling, *Die Leleger*, pp. 46-47. Knobel, *Die Völkertafel der Genesis*, pp. 56-59. ³ Il vivait l'an 470 av. J.-C.; il écrivait donc un peu avant Hérodote, qui avait achevé de composer ses *Histoires* en l'année 408 av. J.-C. ⁴ Xante *ap.* Strabon, XIV, v, 29. ⁵ Nous en avons une sorte d'exemple dans le retour en Asie d'une partie des Gaulois, établis définitivement en Galatie, à l'est de la Phrygie. ⁶ Voy. Deimling, *ibid.*, pp. 76-77. ⁷ Voy. Apollod., II, v, 9. Apollon. Rhod., *Argonaut.* II, 774 et suiv. (Deimling).

un peuple, sur l'origine primitive duquel des traces manifestes ne nous permettent pas de rester dans le doute. Déjà les caractères géographiques de l'Asie-Mineure nous conduisent vers le haut plateau de l'Arménie et, quant à la parenté qui existait entre les Phrygiens et les Arméniens, on nous en fournit d'étonnants témoignages. Dans l'expédition de Xerxès, ces deux peuples se présentent à notre regard, marchant sous un même commandant et armés d'une même façon ; et Hérodote (VII, 73) ajoute à ces paroles en disant que les Arméniens étaient une colonie des Phrygiens. Eudoxe (*ap. Étienne de Byz.*, s. v. 'Αρμ., et *ap. Eustath.*, in *Dion. Per.*, 694) est d'accord avec lui ; il fait même mention de la ressemblance des idiomes de ces deux peuples. Nous rencontrons de même l'usage des habitations souterraines parmi les Phrygiens et les Arméniens (Vitruve, II, 1, 5. Xén., *Anab.* IV, v, 25. Diod., XIV, 28). Enfin, on considère les deux peuples comme directement synonymes (Cramer, *Anecd. gr. Oxon.*, IV, p. 257). Cependant, il n'est point correct de dire que les Arméniens tirent leur origine des Phrygiens occidentaux ; il faut plutôt dire le contraire ; si nous en cherchions la raison chez les écrivains grecs, elle s'expliquerait facilement. Josèphe (*Antiq. jud.*, I, vi, 1) attribue, d'une façon correcte, à Thorgama l'origine des Phrygiens ¹). Ainsi, comme Thorgama était aussi l'ancêtre primitif des Arméniens, il nous faudra dire que les Arméniens et les Phrygiens étaient liés d'une stricte parenté ²), sans intervertir pour cela leur rôle principal.

Nous ne pouvons pas négliger de dire ici qu'au siècle dernier, à la suite de l'opinion exprimée d'abord par H. Rawlinson, divers savants, historiens et philologues, croyant que l'idiome des inscriptions cunéiformes ourartiques n'était point aryen, jugèrent que le peuple aryen prétendu arméno-phrygien, mentionné par Hérodote, était entré en Arménie vers l'an 650 av. J.-C. et l'avait graduellement occupée. Cependant, à la suite de la découverte sûre, faite d'après les règles de la philologie comparée, nous savons aujourd'hui que l'idiome susmentionné est purement et simplement *aryen*, et nous affirmons catégoriquement, à la lumière de cette découverte, que, comme les pre-

¹ O. Abel, *Pauly's real Encyclopidie*, s. v. *Pryges*, p. 1569. ² O. Müller, *Dorier*, t. I, p. 9 et suiv. ; *Griech. Lit. Gesch.*, t. I, p. 4. O. Abel, *Makedonien*, p. 45, note 5. Höck, *Kreta*, t. I, p. 117 et suiv.

mières inscriptions cunéiformes rédigées en idiome ourartique sont composées vers l'an 820 av. J.-C., une nation indo-européenne habitait nécessairement le sol de l'Arménie plusieurs siècles avant l'année 650; et puisque l'idiome susénoncé est l'arménien primitif, la conséquence est évidente: « *l'origine de la nation arménienne n'est pas phrygienne* ». La pure vérité est donc connue; il faut donc y ajouter: « le pays d'origine des Phrygiens était l'Arménie » ¹).

Nous voulons ajouter ici une dernière considération. Aucun savant ne voudrait soutenir que la Phrygie ou l'Hellade ait été le berceau des races aryennes. Quel était donc le centre où les Arméniens, les Phrygiens et les Hellènes se trouvaient réunis? Quel pays fut le point de départ de l'émigration de ces deux derniers peuples? Dans cet ouvrage (*Seconde Partie, Âges pré-historiques, ch. IV, art. II*) il sera démontré, à défier toute contradiction, par plusieurs arguments positifs, c'est-à-dire géographiques et par un argument ethnographique, que les Hellènes, y compris la tribu des Selli d'Épire, étaient partis de l'antique Arménie, qui fut ainsi le point de départ de l'émigration des Hellènes. Elle le fut donc aussi pour les Phrygiens, unis jadis aux Arméniens et aux Hellènes; ils ne firent qu'imiter ces derniers, s'étant seulement limités à n'établir leur grande patrie que dans la partie avancée de l'Asie-Mineure. Prétendre que « les Arméniens étaient une colonie des Phrygiens », c'est contredire gratuitement la loi des émigrations qui était formelle; elle l'est jusqu'à nos jours; c'était un pays situé à l'orient qui fournissait à l'occident les masses des émigrants, et non *vice versa*.

¹ Voy. Knobel, *ibid.*, p. 58. — Il serait vraiment très peu scientifique de dire désormais que « les Phrygiens s'étaient introduits en Arménie avant l'an 1000 », pour échapper à l'argument de l'apparition en Arménie, vers l'an 820, de l'idiome ourartique, langage arméno-grec par excellence, et, par conséquent, proche parent de l'idiome phrygien. — Un sujet scientifique ne doit jamais être ridiculisé par des sauts et bonds. ² Voy. *Première Partie*, chap. IV, 1, et *Seconde Partie, Âges historiques*, chap. II, 1. Quant aux autres fictions relatives à l'origine de la nation en question, voy. vers la fin du présent chapitre.

Conclusions : Ici, notre historien J. SANDALGIAN démontre par cette histoire comparée et scientifique, que les Arméniens sont les autochtones primitifs des Phrygiens et non le contraire.

Il serait donc temps, de remettre en cause la falsification de l'histoire d'un peuple aborigène et autochtone que sont les Arméniens primitifs vivant dans leur mère patrie l'Arménie, et rappeler que malgré le fait historique qu'ils aient été victimes d'un plan d'extermination physique et de la destruction de leur civilisation pluri-millénaire, les Arméniens d'Arménie Occidentale y compris ceux qui sont encore en exil, en sont encore aujourd'hui les descendants directs.

Le 09.07.2015

Arménag APRAHAMIAN

Président du Conseil National d'Arménie Occidentale

stat.gov.wa@haybachdban.org